

Décision

Générale

colonial

Décision n° 06-425-1932 Nomination

n° 06-425-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 avril 1932

Numéro JO

n° 425 du 30/04/1932

Date du numéro

30 avril 1932

TEXTE INTÉGRAL

M. Crozet (Michel), contrôleur des P.T.T. ancien greffier-notaire p. i, est nommé provisoirement juge suppléant près le tribunal de 1^{er} instance de Djibouti, en remplacement de M. Collombet (Ernest). appelle aux fonctions de président p. i. du même tribunal. Avant d'entrer en fonctions, M. Crozet prêterment preserit par la loi. Ce magistrat percevra l'allocation prévue à l'article 9 du décret du 2 mars 1910.